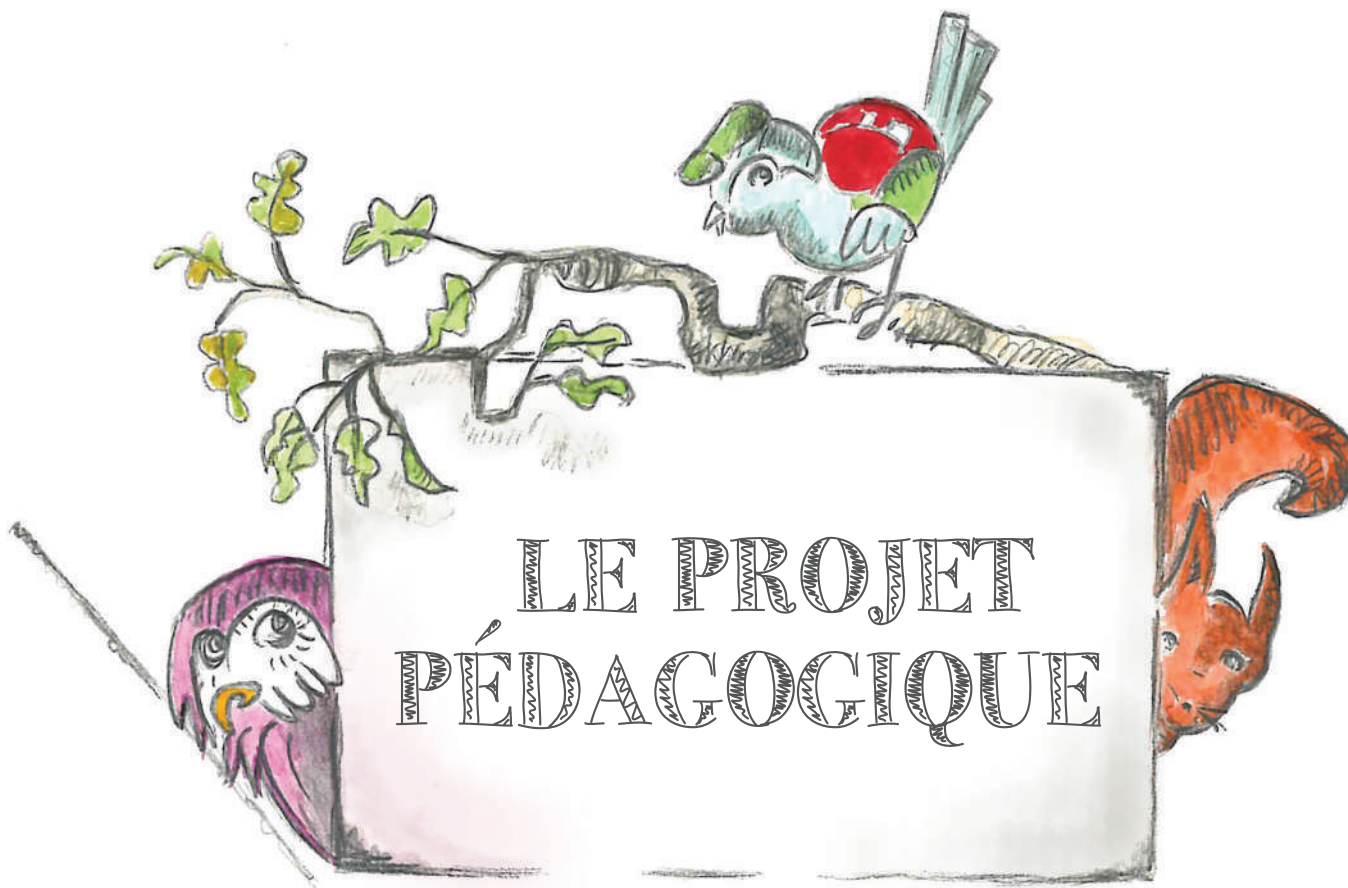




Livret I : Les incontournables



Livret II : La méthodologie de projet



Livret III : La communication

PRÉAMBULE

Ce livret est destiné aux équipes d'encadrement des accueils collectifs de mineurs.

Il a été réalisé dans le cadre du Plan départemental autour des questions de l'enfance et de la jeunesse (PAQEJ) d'Eure-et-Loir.

Il a vocation à rappeler le cadre réglementaire auquel doit se conformer le projet pédagogique.

Il propose également des outils, à destination des directeurs et animateurs, sur la méthodologie de projet ainsi que sur la communication.

Il s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire. Y ont contribué des professionnels de l'animation ayant souhaité partager leurs expériences.

Les réflexions ainsi que les échanges consacrés à la réalisation de ce livret tout au long de l'année 2018 ont enrichi les contenus.

Nous tenons à remercier très sincèrement l'ensemble des participants pour leur implication ainsi que les salariés de la Ligue de l'enseignement (FOL 28) pour la conception et la réalisation des illustrations.



La Direction

L'équipe
d'animation



L'organisateur

Les familles



/!\ Attention

- LIVRET I -
LE PROJET PEDAGOGIQUE
LES INCONTOURNABLES

Le Projet d'activité découle du projet d'animation. Plusieurs activités sont possibles pour un même projet d'animation.

Le Projet d'animation traduit les objectifs et les moyens généraux en un ensemble d'activités, spécifique à la tranche d'âge et à l'environnement local.

Le Projet pédagogique fixe les objectifs et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Il a une dimension contractuelle.

Le Projet éducatif* nourrit le projet pédagogique.

LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE PROJETS

* À ne pas confondre avec le projet éducatif territorial (PEdT) est un document contractuel qui porte sur les modalités d'organisation retenues par les collectivités pour l'accueil des enfants sur le temps périscolaire en complémentarité du temps scolaire.



Le projet d'activité :

Qui ? L'activité est mise en œuvre par chaque membre de l'équipe d'animation.

Quoi ? L'activité est la concrétisation du projet d'animation.

Comment ? Elle se décline à travers des domaines diversifiés : activités culturelles et d'expression, scientifiques et techniques, physiques et sportives.

L'activité doit répondre aux objectifs du projet pédagogique. Elle est mesurable et évaluable.

Le Projet d'animation :

Qui ? Le projet d'animation est mis en œuvre par les membres de l'équipe d'animation.

Quoi ? Il met en scène le projet pédagogique. Il permet à l'équipe d'anticiper des besoins spécifiques.

Comment ? Il prend en compte l'environnement, le thème, l'histoire... ainsi que l'âge, les besoins et les envies des publics accueillis.

Le projet d'animation prend appui sur les objectifs du projet pédagogique.



Le Projet pédagogique :

Texte de référence : Code de l'action sociale et des familles R227-25

Qui ? Le directeur, conjointement avec l'équipe d'animation, élabore et met en œuvre le projet pédagogique.

Quoi ? C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement de la structure. Il est spécifique aux caractéristiques de chaque accueil et sert de référence tout au long de la période. Il doit traduire l'engagement de l'équipe d'animation.

Comment ? Le projet pédagogique donne du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne (voir les 7 incontournables)

Le Projet pédagogique s'inscrit dans la continuité du projet éducatif. L'ensemble de l'équipe doit y contribuer.

Le Projet éducatif :

Texte de référence : Code de l'action sociale et des familles R227-23 et 24

Qui ? Un organisateur, qui peut être une association, collectivité, entreprise, écrit le projet éducatif.

Celui-ci est mis en œuvre par le directeur et son équipe.

Quoi ? Il définit les valeurs éducatives et la volonté politique de l'organisateur. Il permet de mieux faire connaître les objectifs éducatifs aux familles.

Comment ? Le projet éducatif doit prendre en compte :

- les besoins physiologiques et psychologiques des mineurs dans l'organisation de la vie collective et la pratique des différentes activités,
- les moyens matériels et financiers affectés à l'accueil des enfants,
- les objectifs de l'action éducative et les conditions de déroulement,
- les spécificités d'accueil des mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicap.

Un lien entre l'organisateur et l'équipe doit s'instaurer autour du projet éducatif de manière continue.

LES 7 INCONTOURNABLES

Texte de référence : Code de l'action sociale et des familles R227-25

Le projet pédagogique doit tenir compte des caractéristiques du public accueilli.

Besoins de l'enfant, mixité, genre, autonomie, environnement social ...

Les projets éducatif et pédagogique sont à porter à la connaissance des familles
AVANT l'accueil des enfants.

Plaquette, réunion d'informations, arbre à projets, site Internet ...

Organiser la répartition
des différents temps
de la journée

Définir les modalités de
fonctionnement de l'équipe
constituée du directeur,
des animateurs et de
ceux qui participent à
l'accueil des mineurs

Préciser la nature des activités
et le protocole de mise en
œuvre notamment pour les
activités physiques et/ou
sportives.

Préciser les
caractéristiques
des locaux et des
espaces utilisés

Prévoir les modalités
d'évaluation de l'accueil

Prévoir les modalités
de participation des
mineurs

Envisager les mesures
pour les mineurs
atteints de troubles de
la santé ou de handicap

LA DÉMARCHE PRÉCONISÉE



La description du fonctionnement de l'accueil n'est pas suffisant. Il faut expliciter et analyser ses choix pédagogiques.

Une fois mon projet pédagogique élaboré, je vérifie qu'il s'inscrit dans la démarche **E.C.A.R.E.** Par exemple, si je veux faire une sortie piscine :

Expliquer : je précise pourquoi je choisis cette action, quels seront les publics concernés, les locaux qui seront utilisés, les rôles de chacun pour la sortie piscine.

Contractualiser : je fais part de mon action aux familles (planning d'activités, plaquette de communication etc) afin qu'elles puissent être en accord de manière formelle et non optionnelle.

Anticiper : je prévois toutes les étapes liées à mon action : quotas selon les âges pour la baignade, les listes nominatives d'enfants par animateur, les transports, la sécurité, prévenir le surveillant de baignade de son arrivée.

Rester réaliste : j'adapte des objectifs réalisables en fonction de mon action, du public concerné et je m'appuie sur des critères pour l'évaluer : proposer des jeux d'eau adaptés, sensibiliser à la sécurité ...

Évaluer : Je mesure mon action par des critères simples, précis et adaptés à l'âge des enfants.

En conclusion, un travail fourni de réflexion en équipe doit être accompli afin d'être au plus proche de la démarche ECARE.



« Pour éviter un trop grand « écart » entre les écrits et les actes.... »

- LIVRET II - LE PROJET PEDAGOGIQUE LA METHODOLOGIE DE PROJET

EXEMPLES CONCRETS

ACCUEIL EN EXTRASCOLAIRE

Étape I

État des lieux Diagnostic

Connaitre le contexte, les contraintes locales, son environnement. Identifier les besoins des familles, des enfants, des organisateurs. Connaitre ses atouts et ses faiblesses.



La structure est située en zone rurale.

Des espaces verts ainsi qu'une forêt sont à proximité de l'accueil.

Les enfants accueillis fréquentent peu les associations locales. Les parents travaillent loin de leur domicile.

L'organisateur souhaite sensibiliser la population sur la protection de l'environnement.

Un animateur nature fait partie de l'équipe.

L'organisateur ne met pas de transport en commun à disposition pour les petits déplacements.

Problématique : comment inciter les enfants à découvrir leur environnement proche ?

ACCUEIL EN PÉRISCOLAIRE

La structure est située en zone rurale. L'accès à la région parisienne est facilité par les transports.

Une majorité de parents travaille loin du domicile.

Les temps de présence en collectivité sont étendus (amplitude des accueils les matins et les soirs).

Les enfants sont fatigués.

L'organisateur souhaite répondre aux besoins des familles en proposant un mode d'accueil adapté.

L'accueil doit prendre en compte les arrivées et départs échelonnés ainsi que la grande amplitude d'ouverture. La structure dispose de locaux adaptés aux différentes tranches d'âges de 3 à 12 ans.

Problématique : comment concilier le temps de présence des enfants en collectivité et leurs besoins physiologiques ?



ACCUEIL EN EXTRASCOLAIRE

Étape 2

Clarifier l'idée issue du diagnostic.

Commencer par répondre à ces deux

questions :

Qu'est-ce que je veux faire ? (se poser la question du « QUOI ? » pour définir les objectifs)

Qu'est-ce que j'en attends ? (se poser la question du « POURQUOI ? » pour définir les finalités)

Objectif général :
Sensibiliser les enfants au respect de leur environnement naturel.



Objectifs opérationnels :

- 1) En développant les déplacements éco citoyens.
- 2) En découvrant la faune et la flore locale.

La finalité :

Rendre les enfants plus respectueux et responsables de l'environnement dans lequel ils vivent.



ACCUEIL EN PERISCOLAIRE

Objectif général :
Respecter les rythmes biologiques des enfants.



Objectifs opérationnels :

- 1) En adaptant le fonctionnement et l'aménagement de l'accueil aux besoins des enfants
- 2) En proposant à l'enfant de choisir ce qu'il souhaite faire



La finalité :

Favoriser le bien être des enfants en tenant compte des différents temps de vie des enfants tout au long de la journée (scolaires et périscolaires).



ACCUEIL EN EXTRASCOLAIRE

ACCUEIL EN PERISCOLAIRE

Étape 3

Formaliser le projet (plan d'actions)

Organiser le travail en grandes étapes, planifier les activités et les tâches de chacun.
Quoi ? Où ? Quand ? Contenu précis (description), échéance et localisation du projet
Comment ? Approche technique : les besoins / les moyens, les ressources, les compétences
Combien ? Approche financière

Attention : veiller à prendre en compte les contraintes et les moyens permettant la faisabilité du projet

Pour répondre à l'objectif 1), il est proposé de se déplacer à vélo pour les petits trajets.

Où ? dans la commune et les alentours

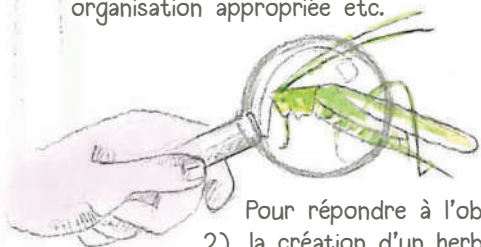
Quand ? pendant les vacances d'été : lors des activités extérieures.

Comment ?

mise à disposition des vélos et casques des enfants, vérification du matériel, tenue adaptée, repérage des trajets etc.

Combien ? achat de kits de réparation, casques en complément, trousse à pharmacie etc.

Les indicateurs ? le nombre de déplacements, la fréquence, combien d'enfants utilisateurs des vélos, rythme adapté, matériel adéquat, organisation appropriée etc.



Pour répondre à l'objectif 2), la création d'un herbier et l'observation en forêt des animaux (empreintes, sons etc.) sont réalisés.

Où ? dans la structure et dans la forêt à proximité

Quand ? pendant les vacances d'été, plutôt le matin.

Comment ? matériel pédagogique (jumelle, micro, plâtre, loupe, gants etc.), mobilisation des compétences de l'animateur nature etc.

Combien ? achat du matériel pédagogique



Les indicateurs ? les enfants sont capables de repérer des variétés d'arbres et de fleurs, nombre d'enfants participant, animaux identifiés etc.

Pour répondre à l'objectif 1), il est proposé d'aménager des espaces spécifiques (repos, jeux, lecture...).

Où ? dans les 2 salles d'activités.

Quand ? tout au long de l'année sur les temps du matin et du soir.

Comment ? réorganiser l'usage de la salle en créant des espaces diversifiés, acquérir du matériel de temps calme, prévoir un planning prenant en compte ce fonctionnement etc.

Combien ? achat de mobiliers et matériels adaptés.

Les indicateurs ? les espaces sont-ils utilisés ? les enfants s'approprient-ils ces différents espaces, le rythme est-il mieux adapté, le matériel correspond-il aux besoins, le planning prend-il en compte ce fonctionnement etc.



Pour répondre à l'objectif 2), l'équipe d'animation propose 2 options : avec activité ou espaces spécifiques.
Où ? dans les 2 salles d'activités.

Quand ? tout au long de l'année sur les temps du matin et du soir.

Comment ? planning d'activités avec inscriptions sur les différentes options, proposition d'une boîte à idées, adhésion de l'équipe etc.

Combien ? achat du matériel pédagogique

Les indicateurs ? les enfants comprennent-ils le fonctionnement ? sont-ils force de proposition ? nombre d'enfants inscrits sur les différentes options (taux de fréquentation) ?



Étape 4

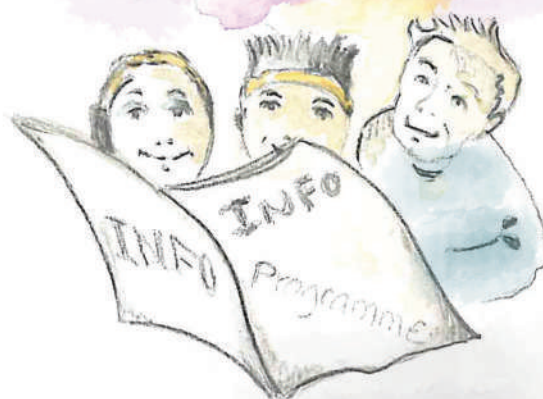
Communication

Toute démarche de projet est une démarche de relation et d'interaction avec l'environnement.

Informar l'organisateur, l'équipe, les partenaires, les familles du projet avant sa mise en œuvre afin de mobiliser les moyens nécessaires à sa réalisation (réunions, plaquettes d'information, courriels)

Au début de la période, prévoir un temps de présentation du projet avec les enfants pour les sensibiliser.

En fin de période, faire un bilan pour donner à voir aux familles et aux partenaires ce qu'il s'est passé au sein de la structure (exposition, album photo, vidéo, enquête de satisfaction etc.).



Faire appel à la presse locale.

[À adapter selon les projets et les organisateurs]



Étape 5

Evaluation tout au long du projet

Pour prendre du recul et pour vérifier dans quelle mesure les objectifs ont été atteints.

L'évaluation consiste à :

- recueillir des informations
- porter un jugement
- prendre des décisions concernant la poursuite ou l'adaptation du projet.

Les critères¹ et indicateurs² sont nécessaires pour évaluer. Ils permettent de centrer l'attention sur les éléments qui nous semblent importants.

Ajuster les objectifs et le plan d'actions si des écarts significatifs sont constatés.

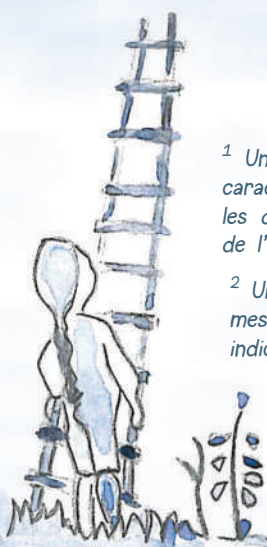


Remplir au fur et à mesure le tableau de bord des indicateurs pour évaluer le projet (auto évaluation et évaluation avec les enfants, l'équipe, les familles, l'organisateur etc).

En fin de période, un bilan doit être formalisé afin de définir les perspectives du projet.

¹ Un critère est un angle de vue porté sur un objet, une caractéristique observable qui sert à décrire ou à mesurer les divers éléments de l'action. C'est lui qui donne le sens de l'évaluation.

² Un indicateur est un élément identifiable, quantifiable, mesurable qui rend compte des résultats obtenus. Un indicateur est la version concrète d'un critère.



LA MÉTHODOLOGIE DE PROJET

FICHE TECHNIQUE



- LIVRET III -
LE PROJET PEDAGOGIQUE
LA COMMUNICATION

DÉFINITION GÉNÉRALE DE LA COMMUNICATION

La communication c'est le fait de partager, de mettre en commun une information afin d'être reçu et de permettre à l'émetteur d'adhérer ou de réagir. La communication est déterminante à la bonne marche du projet pédagogique. Elle doit être adaptée aux différents destinataires. Elle est permanente tout au long du projet.



COMMUNIQUER AVEC L'ORGANISATEUR

Article R227-24 et 25 du CASP : l'équipe d'animation est informée des moyens mis à sa disposition. L'organisateur est tenu de s'assurer de l'élaboration du projet pédagogique et de sa mise en œuvre.



- Pour connaître les besoins et les moyens à disposition.
- Pour donner du sens à l'action.
- Pour être reconnu professionnellement.
- Pour valoriser le travail mis en place.
- Pour définir les niveaux de responsabilités.

- En formalisant un temps d'échanges : réunion.
- En utilisant des outils professionnels reprenant succinctement les grands axes du projet pédagogique : diaporama, dépliant, plaquette...
- En organisant des temps de rencontre au sein de l'accueil de loisirs.

COMMUNIQUER AVEC LES FAMILLES



Article R227-26 du CASF : les projets (éducatif et pédagogique) sont communiqués aux représentants légaux des mineurs avant l'accueil de ses derniers.

Pourquoi ?

Comment ?

Pour valoriser
le travail mis en
place

Pour que les familles
puissent prendre
les décisions en
connaissance de
cause.

Pour porter à la
connaissance des
familles les modalités
d'organisation tout
au long de l'accueil

En formalisant un
temps d'échanges :
réunion d'information
préalable

En organisant des temps
de rencontre au sein de
l'accueil de loisirs : temps
d'accueil conviviaux, fête
de centre...

En proposant des outils
ludiques reprenant
succinctement les grands
axes du projet pédagogique
: vidéo, affichage, plaquette,
jeux, créations (arbre à
projet...), journal, réseaux
sociaux, blog...



COMMUNIQUER AVEC L'EQUIPE

Article R227-25 du CASP : le directeur élabore le projet pédagogique en concertation avec l'équipe d'animation.

POURQUOI ?

- Pour donner du sens à l'action,
- Pour que chacun trouve sa place et sache ce qu'il a à faire au sein de l'accueil,
- Pour assurer la sécurité physique, morale et affective des mineurs accueillis,
- Pour prendre conscience de ses responsabilités,
- Pour une bonne cohésion de l'équipe,
- Pour être valorisé professionnellement.



COMMENT ?

En formalisant des temps d'échanges pour construire les projets pédagogiques et les projets d'animation : réunions d'équipe.

S'appuyer sur des outils ludiques pour construire le projet pédagogique en équipe :

JEUX

- Relais Trousse de secours : bien choisir en équipe le matériel requis pour constituer la trousse de secours
- « Il était une fois » : jeu de cartes créé en amont par le directeur représentant des personnages, objets et lieux... les animateurs piochent quelques cartes qu'ils vont déposer chacun à leur tour au centre de la table afin de mettre en situation les différents temps d'organisation de l'accueil. Exemple : une carte enfant suivie d'une carte vélo va permettre d'échanger sur l'organisation d'une sortie vélo.
- « Trivial Pursuit » : jeu de plateau avec des cartes à adapter. Thèmes possible : réglementation, vie quotidienne, alimentation, sécurité, hygiène, fonctionnement...
- Jeu des 4 coins : 1 question 4 choix de réponses 4 positionnements dans l'espace suscitant l'échange = débat mouvant.
- « Qui veut gagner des millions ? » Adaptation du jeu dont le format vierge est disponible sur internet = quizz
- « Jeu de l'oie » : jeu en adaptant les cases avec des questions précises.

VIDÉOS

- Ayant un caractère ludique, ciblé sur des thématiques, courtes : « à la manière de bref »
- Ayant un caractère explicatif, ciblé sur une thématique, courtes : « tutoriel »

DIAPORAMA



« La créativité n'a pas de limites... »